



8 mars 2021 - Appel à la Grève Féministe

08/03/2021

Ce 8 mars ce n'est ni la Saint Valentin, ni la fête des mères, c'est la journée internationale de lutte pour les droits des femmes.

Nous, Ugict-CGT, appelons à la #GrèveFéministe ce 8 mars à 15h40.

Nous sommes maintenant plus diplômées que les hommes. Pourtant, nos salaires sont toujours inférieurs de 25 % en moyenne. C'est comme si chaque jour, à 15h40*, nous cessions d'être payées.

C'est entre les hommes et les femmes cadres que ces écarts sont les plus élevés, du fait de la part variable de la rémunération.

Enseignantes, infirmières, sage-femmes, administratives, RH...ces métiers dans lesquels nous sommes concentrées sont dévalorisés financièrement et leurs qualifications ne sont pas reconnues.

Pour avoir des responsabilités professionnelles, qui plus est en situation de télétravail, on nous somme d'être disponibles 24 heures sur 24 au mépris de notre vie de famille. Nous refusons de choisir entre être mères ou faire carrière !

“Blagues”, remarques sur notre physique détournant de notre professionnalisme, dévalorisation de notre parole...
80 % des femmes cadres disent être victimes de sexisme au travail, 20 % des salariées de harcèlement sexuel.

Ces inégalités ne peuvent plus durer.

Notre travail est indispensable, il doit être reconnu !

15h40 pourquoi ?

15h40, c'est l'heure à laquelle les femmes arrêtent d'être payées chaque jour, sur la base d'une journée standard (9h – 12h30/13h30 – 17h).

Les femmes sont toujours payées 26 % de moins que les hommes :

1. parce qu'elles sont 30 % à travailler à temps partiel,
2. parce qu'elles sont concentrées dans des métiers dévalorisés socialement et financièrement,
3. parce qu'elles n'ont pas de déroulé de carrière,
4. parce qu'elles touchent moins de primes, d'heures supplémentaires, etc.

Comment agir ?

1. en se déconnectant

A 15h40, nous appelons tous les télétravailleu·r·se·s à se déconnecter de leurs réunions professionnelles.

Nous invitons à :

1. Basculer et partager **notre facebook live militant depuis la manifestation parisienne**
2. Afficher, à la place de votre vidéo en visio, **un fond d'écran violet** (cliquez pour télécharger, ou bien clic droit > enregistrer)



2. En faisant connaître ces initiatives

1. Via l'appel unitaire regefeministe.fr et ses comptes sur les réseaux sociaux
2. en partageant ce [post facebook](#), ce post [instagram](#)
3. en chargeant cette [image de bannière sur vos pages facebook](#) et ce visuel [instagram](#) (format carré 1:1)

3. La #GrèveFéministe

La CGT, la FSU et Solidaires appellent à la grève le 8 mars. Tous les salarié-es ont donc le droit de s'y joindre, sans avoir besoin de prévenir leur employeur. Il suffit ensuite de motiver son absence en annonçant que l'on était en grève. Il peut s'agir d'une grève toute la journée, ou d'un débrayage de 2 heures, par exemple à partir de 15h40, pour dénoncer les 26 % d'écart salarial entre les femmes et les hommes. La retenue sur salaire est strictement proportionnelle à la durée de la grève, sauf dans la fonction publique d'Etat ou c'est au minimum une journée.

5 propositions pour l'égalité

1. Sanctionner les entreprises qui discriminent
2. Revaloriser les métiers à prédominance féminine et reconnaître les qualifications
3. Aligner le congé paternité sur la durée du congé maternité post naissance et le rendre obligatoire, garantir à chaque enfant un mode de garde
4. Réduire le temps de travail, notamment de l'encadrement qui travaille aujourd'hui 44h30 par semaine en moyenne !

5. Généraliser la prévention des violences sexistes et sexuelles, former les managers et sensibiliser tou.te.s les salarié-es

Certes, au regard de la situation, il nous est encore difficile d'imaginer un horizon plus heureux tant cette année commence comme la précédente s'est terminée : gestes entravés de barrières, bouches bâillonnées de masques, corps tout pégués de gel hydroalcoolique...

Vos contacts UGICT chez HPE



**Marie-Florence
BESNEHARD**

☎: +33 670 773 891
✉: marie-florence.besnehard@hpe.com

CSE (titulaire)

Membre des commissions:

- CSSCT Province
- Observatoire National de l'Emploi
- Plan de Commissionnement (titulaire)

**Frédéric
SEYNHAEVE**

☎: +33 626 212 984
✉: frederic.seynhaeve@hpe.com

Membre de la commission:

- Sport Culture Loisirs

**Nathalie
AMBROGIO**

☎: +33 170 486 390
✉: nathalie.ambrogio@hpe.com

CSE (suppléante)

Membre des commissions:

- CSSCT Ile de France
- Aide au logement
- Plan de Commissionnement (suppléante)

**Philippe
GRELLIER**

☎: +33 612 318 259
✉: philippe.grellier@hpe.com

Membre des commissions:

- Formation
- Politique voiture

Vous pouvez compter sur l'UGICT pour obtenir une juste reconnaissance de votre travail.

Professionnellement engagés

Socialement responsables

N'hésitez pas à diffuser autour de vous !

Vous vous posez des questions ?

Vos représentants du personnel UGICT sont là pour vous !

Pour tout ce qui concerne l'abonnement à notre lettre d'information électronique ou pour nous contacter,

une seule adresse : contact@ugicthpe.com